

La portée humaine d'un TCA

Un projet de la Campagne œcuménique
en faveur d'un traité sur le commerce des armes, fort et efficace



armstreatynow.org

Une initiative du Conseil œcuménique des églises





INTRODUCTION AU PROJET

La portée humaine d'un TCA est un projet mené par la Campagne œcuménique en faveur d'un traité sur le commerce des armes (TCA), fort et efficace. Ce projet a pour objectif de rassembler des témoignages personnels pour mettre en évidence les conséquences humaines du commerce des armes ainsi que l'impact direct des armes conventionnelles sur la vie des gens, au travers du globe. Nous vous invitons à lire les récits très prenants qui suivent et de nous rejoindre en ligne pour

1. Y ajouter votre histoire et vos photos pour soutenir nos efforts grandissant
2. exprimer votre soutien en faveur d'un traité sur le commerce des armes, fort et efficace, en vous engageant dans l'une des nombreuses activités menées dans le cadre de la campagne.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site : www.armstreatynow.org ou contacter notre Directeur de campagne, Daniel Pieper : dap@wcc-coe.org

LA PORTEE HUMAINE D'UN TCA

L'HONORABLE JOY KWAJE

Membre du Parlement, longtemps Présidente de « Femmes d'église » et ancien Commissaire aux droits de l'homme
Juba, Soudan du sud

Malgré sa joie d'avoir accédé à l'indépendance en 2011, le peuple du Soudan du sud souffre toujours des cicatrices profondes et des traumatismes résultant de décennies de conflits armés. Ici, nous avons une nouvelle frontière de 2 000 km au nord du pays où se confrontent différents groupes ethniques et des éleveurs nomades qui pour la plupart sont toujours extrêmement militarisés. On assiste à des provocations provenant de l'extérieur ainsi qu'au soutien manifeste de certains groupes armés au Soudan du sud.

Début 2012, 6 000 jeunes combattants d'un groupe ethnique ont attaqué un autre groupe ethnique à cause d'une affaire de vol de bétail. Ils ont tué environ 600 personnes. Les agresseurs provenaient d'un groupe ethnique qui est pourtant passé par un processus de désarmement, il y a deux ans. Et voilà que maintenant ils possèdent des armes à feu toutes neuves. On se demande bien comment ces 6 000 jeunes ont pu se procurer ces nouvelles armes à feu.

Les Églises sont intervenues maintes et maintes fois dans de ce genre de disputes mais l'arrivée d'armes illégales rend la situation incontrôlable. Nous n'avons jamais vécu dans un État où les gens peuvent vraiment apprendre à être des citoyens. Nous attendons donc avec impatience cette occasion.



« Et voilà que maintenant ils possèdent des armes à feu toutes neuves. On se demande bien comment ces 6 000 jeunes ont pu se procurer ces nouvelles armes à feu. »

REV. DR SILVESTER ARINAITWE
Secrétaire exécutif du Conseil mixte des Églises d'Ouganda (UJCC)
Kampala, Ouganda

Les armes illégales arrivent en Ouganda par l'intermédiaire de groupes armés opérant au Soudan, au nord du Kenya et même en Somalie. En tant qu'Églises nous faisons un travail de lobby pour que des actions intergouvernementales soient menées pour stopper ce commerce international illicite et, en même temps, pour sensibiliser les différentes communautés exposées à ces risques en Ouganda. Cela implique de les informer sur leurs droits, leurs devoirs, leurs responsabilités en tant que citoyens, ce qui inclut, bien entendu, l'interdiction pour eux de détenir des armes illégales.

Enracinés au niveau communautaire, nous nous occupons des questions liées à la corruption et aux responsabilités et ce, aux différents échelons du gouvernement. Nous défendons l'idée que le gouvernement doit assurer la sécurité dans les zones où les groupes ethniques qui ont rendu leurs armes sont confrontés aux menaces des groupes qui traversent nos frontières. Il est important que les différents gouvernements de notre région coopèrent ensemble pour pouvoir contrôler de telles armes.

DR IRENE TCHANGOU
gynécologue
Bukavu, République démocratique du Congo

Nous souhaitons vivre dans un monde sans violence sexiste ! Dans une Afrique sans violence sexiste ! Dans une République démocratique du Congo sans violence sexiste !

L'hôpital dans lequel je travaille a traité 2 591 victimes de violence sexuelle en 2011. Près de la moitié de ces cas, pour être précise 1 177 sont des cas de violence sexiste utilisée comme arme de guerre. La violence sexiste accroît la mortalité et la morbidité, les maladies, les éclatements de famille et l'effondrement des structures sociales, comme le font les armes militaires.

70 % de ces attaques ont été commises par des hommes issus de groupes armés opérant dans la partie Est de la République démocratique du Congo. La moitié de ces attaques ont eu lieu au domicile des victimes. Plus de la moitié sont des cas de viols multiples.

Trois quarts des survivants nécessitent une aide psychologique. L'hôpital compte des docteurs, des chirurgiens, des psychologues, des travailleurs sociaux et des avocats parce que les gens qui ont été attaqués de cette manière requièrent des services médicaux, psychosociaux et juridiques.

En juillet 2011, des hommes portant des uniformes de soldats ont violé une mère de 35 ans à son domicile. On lui a tiré une balle dans le dos et on l'a laissée dans le coma, alors qu'elle saignait. Les agresseurs ont alors trouvé sa fille de 17 ans qui s'était cachée. Ils l'ont jetée sur le corps de sa mère pour la violer elle aussi. Ces deux femmes ont subi des lésions internes graves. Elles ont reçu un traitement à notre hôpital et ont survécu à leurs blessures. Mais la famille est depuis complètement bouleversée. La fille est tellement traumatisée par ce qui s'est passé qu'elle ne peut plus voir ou parler avec sa mère. Elle est actuellement sous traitement.

Il est important que ces femmes soient traitées par des professionnels dans les 72 heures qui suivent pour qu'elles puissent recevoir une certaine protection contre le VIH, les maladies sexuellement transmissibles, les infections et les risques de grossesse. Le traitement et la guérison quant à eux prendront bien sûr beaucoup plus de temps. Les patientes ont besoin d'une atmosphère de confidentialité et de sécurité. Le rétablissement à long terme, quant à lui, soulève d'autres défis à relever : comment surmonter la stigmatisation, trouver un endroit sûr pour vivre, comment assurer la réintégration sociale et économique dans la société ? Et puis les familles des victimes ont souvent elles aussi besoin de soins et d'une aide psychologique en matière de traumatisme.

La violence sexiste est une réalité de la guerre en Afrique centrale, violence dont ont souffert également la Colombie, la Bosnie, le Liberia et le Sri Lanka.

Souvenez-vous de notre souhait : Etre libre de toute violence sexiste !



« Il est important que les différents gouvernements de notre région coopèrent ensemble pour pouvoir contrôler de telles armes. »



« Nous souhaitons vivre dans un monde sans violence sexiste ! Dans une Afrique sans violence sexiste ! Une République démocratique du Congo sans violence sexiste ! »



« Il convient de prendre des mesures à l'échelle internationale si l'on veut stopper les livraisons d'armes, mettre fin à ce cercle vicieux et développer notre pays. »



« Il y avait tellement d'armes à feu qu'elles faisaient partie de notre décor, même si on ne voulait rien à voir avec elles. »

M. CLEOPHAS BASALUCI

**Directeur National pour la RDC d'Entraide Protestante Suisse
Goma, République démocratique du Congo**

Nous travaillons avec les communautés locales qui ont besoin d'aide humanitaire et d'assistance au niveau du développement. Les hommes qui utilisent les armes à feu pour se faire de l'argent font payer un lourd tribut à ces communautés. Leurs armes proviennent d'un commerce illicite d'armes à feu. Ils dérobent les gens, extorquent de l'argent, violent les femmes. Quelques unes de leurs victimes ont été tuées, beaucoup ont été blessées et traumatisées.

Les armes à feu sont arrivées dans notre province par deux voies. Certaines ont été amenées par des groupes armés, y compris les milices impliquées dans le génocide commis au Rwanda. D'autres sont des armes militaires vendues aux civils locaux par des soldats mal payés y compris les armes à feu provenant de l'armée du Président Mobutu dans les années 90. Les armes sont en circulation depuis un bon bout de temps déjà.

Les armes sont utilisées de plusieurs manières. Les communautés cultivent leurs champs et ensuite lorsque les cultures sont mures, des groupes armés viennent pour voler leurs produits. Les choses dont s'occupe la femme pour subvenir aux besoins de sa famille comme, aller au marché, travailler dans le jardin de la famille, aller chercher du bois de chauffage, les rendent plus vulnérables aux attaques. Des braconniers ont pris des éléphants, des gorilles et des hippopotames de notre parc national.

Parfois, il nous est impossible d'accéder aux communautés que nous voulons aider à cause de barrages routiers et du risque de rencontrer des groupes armés dans cette région. Dans un tel contexte, il est inutile d'investir car la chose risque d'être volée ou détruite peu de temps après. Il convient de prendre des mesures à l'échelle internationale si l'on veut stopper les livraisons d'armes, mettre fin à ce cercle vicieux et développer notre pays.

MME EBUN JAMES

**Secrétaire générale du Conseil des Églises de Sierra Leone,
Freetown, Sierra Leone**

Durant la guerre civile de la Sierra Leone, les garçons qui portaient des armes étaient si petits que les canons traînaient par terre lorsqu'ils se déplaçaient. Il s'agissait d'armes à feu en provenance de Libye, du Burkina Faso et du Liberia. Il y avait tellement d'armes à feu qu'elles faisaient partie du décor, même si on ne voulait rien à voir avec elles.

Une fois, lorsque mon mari a dû partir, il m'a donné un pistolet pour que je puisse me défendre. Comme je n'en voulais pas, je l'ai caché au grenier. Plus tard, je l'ai balancé dans un buisson. Le seul moyen de s'attaquer aux armes, c'est de s'en débarrasser et de stopper l'arrivée de nouvelles armes à feu. C'est comme quand on veut arrêter de fumer, on ne peut pas s'arrêter tant qu'on est en contact avec la cigarette.

On n'avait pas le choix, il fallait survivre à toute cette violence, l'auto-guérison est passée par notre lutte pour la survie. Les victimes de violence se sont aidées mutuellement et le soutien communautaire a été important.

Aujourd'hui, Dieu merci, il y a moins d'armes à feu illégales et de violence. Notre conseil regroupe 26 Églises et nous voulons des lois internationales plus fortes pour empêcher le retour des armes à feu dans notre pays.

RACONTEZ-NOUS !

Racontez-nous votre histoire ! Dans quelle mesure les armes ont-elles eu un impact sur votre communauté ? Pourquoi notre monde a-t-il besoin d'un TCA ? Envoyez-nous votre témoignage et vos photos pour qu'ensemble nous puissions mettre en évidence les conséquences humaines d'un commerce irresponsable des armes.

Visitez notre site : www.armstreatynow.org

Mel : Daniel Pieper, Directeur de campagne : dap@wcc-coe.org

DECLARATIONS EN RAPPORT AVEC LA SITUATION SECURITAIRE EN TERRITOIRE DE RUTSHURU

1. Déclaration de la femme paysanne sur les violences sexuelles

Moi, femme de Rutshuru, je dénonce que je suis transformée en bête de repos sexuel, je n'ai pas d'âge : je suis une petite violée dès mon berceau (2011 moins de 10 ans : 70 cas) ; je suis une jeune fille à l'avenir brisé par les viols (2011 de 10 à 18 ans : 354 cas) ; je suis une mère de famille disloquée par les violences sexuelles (2011 de 18 à 45 ans : 624 cas) ; je suis une vieille femme déshonorée et rabaissée par des inconnus (2011 45 ans et plus : 178 cas). Je dénonce que je suis déshumanisée. Je demande au gouvernement de sanctionner les auteurs des viols conformément à la loi, de contrôler les porteurs d'armes et de mettre fin à la circulation illicites des armes qui favorise les viols ; et à la communauté internationale de contrôler le marché illicite des armes et de faire pression aux pays qui pratiquent l'échange des armes contre les minerais du pays

2. Déclarations des paysans de Rutshuru

Nous paysans du Territoire de Rutshuru, dénonçons l'insécurité perpétré par les hommes en armes constitués des forces étrangères et locales qui est source de tous les maux que nous vivons : violences sexuelles faites aux femmes, tuerie, pillage, vols, déplacement massif des populations, pauvreté, analphabétisme, chômage, délinquance juvénile, etc.

Notre vision est que trop c'est trop. Sur ce, nous disons non à l'impunité, oui aux efforts pour une paix durable par le respect des traités sur la circulation des armes légères en Afrique centrale.

3. Déclaration du Pasteur Surveillant du Poste CBCA Buturande

L'Eglise du Christ au Congo /3e Communauté Baptiste au Centre de l'Afrique, poste ecclésiastique de Buturande déplore la situation d'insécurité, des tueries massives et sauvages observées suite à la distribution d'armes parmi la population civile. Le Territoire de Rutshuru est toujours en deuil plus d'une décennie.

L'Eglise condamne avec la dernière énergie la personne, le mouvement, toute personne impliquée dans cette distribution d'armes.

Que l'opinion tant nationale qu'internationale s'implique davantage à la recherche et récupération de ces armes, que le gouvernement congolais crée des emplois pour récupérer tous les chômeurs afin que les tueries cessent.

Le malfaiteur attrapé doit être jugé conformément à la loi congolaise.

4. Déclaration du Directeur du CEDERU

Avec les guerres répétées de 1996, 1998 et 2008 à l'Est de la RDC, le paysan de Rutshuru vit la misère. La présence de groupes armés dans la région fait que beaucoup de paysans ont fui leurs villages après plusieurs pillages des bêtes, récoltes et biens mais aussi de tueries et de viol.

Dans les sites d'accueil, l'accès au champ est difficile et la récolte sur des terrains en location est exposée au vol. L'on a difficultés à élever et à subvenir aux besoins ménagers. Nous demandons au gouvernement de juger tous les criminels et à l'ONU de mettre la pression aux gouvernements pour le respect des traités sur la circulation des armes légères.



EN QUOI CONSISTE LE TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES ?

Chaque jour, quelque part dans le monde, ils sont 2 000 à mourir à cause de la violence armée. La vente et le commerce incontrôlés et irresponsables d'armes légères et de petit calibre ne font qu'aggraver la pauvreté et la souffrance. De plus, la prolifération des armes à des répercussions sur l'usage abusif de celles-ci.

Les conflits armés, les déplacements de populations, le crime organisé et le terrorisme prospèrent en l'absence de standards convenus à l'échelle internationale en matière de transferts d'armes, portant ainsi atteinte à la paix, à la stabilité et au développement socio-économique. Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée générale des Nations unies a engagé le processus de négociation du Traité sur le commerce des armes (TCA) en janvier 2010, processus qui aura son apogée durant la conférence qui se tiendra en juillet 2012. L'objectif est de trouver un consensus sur un traité juridiquement contraignant contenant des règles universelles sur la mise en place des standards les plus stricts en matière de commerce responsable d'armes conventionnelles. L'idée est que tous les États membres des Nations unies se mettent d'accord sur un ensemble de standards pour définir les conditions d'un transfert d'armes acceptable, de manière à compliquer le commerce ou le transfert illicite des armes.

Le TCA n'entravera pas les lois nationales réglementant la circulation interne des armes, le droit des citoyens à porter des armes ou le droit d'un pays de se défendre en cas de besoin. Cependant, l'application de normes convenues à l'échelle internationale en matière de commerce international permettrait d'éviter et de réduire l'usage des armes susceptibles d'être utilisées pour violer les droits de l'homme, le droit humanitaire ou engendrer la terreur. Nous devons tous faire notre part pour assurer que le TCA soit fort (en le dotant d'une dimension humaine conséquente incluant une clause sur les droits de l'homme, le droit humanitaire, la protection contre la violence sexuelle et l'assistance des survivants et en faisant en sorte qu'il porte sur les armes de petit calibre, les armes légères, les munitions et les pièces de rechange) et efficace (en le dotant de clauses sur la responsabilité et la possibilité de faire appliquer les règles) pour pouvoir protéger et sauver des vies !

EN QUOI CONSISTE LA CAMPAGNE ŒCUMÉNIQUE POUR UN TCA FORT ET EFFICACE ?

Aux niveaux local et national, dans leurs communautés et leurs pays respectifs, les Églises et les ministères spécialisés sont témoins de l'impact de la violence armée illégale sur les populations. Nous voyons la souffrance et le chaos de la violence résultant du commerce d'armes irresponsable. Or, les membres de la communauté œcuménique internationale sont en bonne posture pour agir en commun. Dans beaucoup de pays, la société civile se mobilise pour soutenir un traité international sur le commerce des armes (TCA) fort et efficace. Les Églises ont été parmi les premiers membres de la société civile à exiger une réglementation universelle du commerce des armes. C'est pourquoi, en travaillant ensemble les Églises peuvent contribuer au renforcement du traité proposé au travers du processus de négociations engagé. Le minimum est que le TCA puisse désormais protéger et sauver les communautés soumises aux risques d'un commerce d'armes et de munitions pratiquement pas réglementé à l'échelle du globe.

Dans un premier temps, nous allons concentrer nos efforts sur juillet 2012 qui sera un mois décisif pour notre travail sur le traité. En effet, en juillet, les Nations unies mèneront des négociations à leur siège, à New York. Ce ne sera pas un processus facile pour les représentants des différents pays membres, mais notre mission sera d'assurer que les négociations sur le TCA ne se limitent pas à une simple discussion sur la vente des produits en eux-mêmes. En effet, les États doivent reconnaître que le commerce irresponsable des armes coûte des vies humaines, qu'il provoque la souffrance et la mort de communautés entières, et qu'il convient d'agir en conséquence. Certes, ceux qui s'intéressent à la Campagne œcuménique liée au TCA peuvent déjà accéder aux détails techniques de la politique commerciale, mais notre objectif collectif au niveau de ce processus est de créer une véritable campagne de mobilisation pour nous encourager à

1. mieux nous informer quant au besoin d'avoir un TCA,
2. mobiliser les citoyens pour faire en sorte que nous ayons un TCA fort et efficace, un traité contenant des valeurs religieuses de justice, paix et bien-être humain,
3. exercer une pression efficace sur nos élus et les représentants de nos pays quant à l'impératif d'avoir un TCA à dimension humaine, de manière à ce que les gouvernements soutiennent, ratifient et mettent en œuvre un traité fort et efficace.

Notre campagne a pour objet d'unifier sous le slogan suivant :

« Oui, je suis en faveur d'un Traité sur le commerce des armes, fort et efficace, pour protéger et sauver des vies humaines ! »

Environ 60 représentants de nos Églises, des agences connexes et des réseaux interconfessionnels répartis dans 30 pays ont signé pour pouvoir jouer un rôle de premier plan dans notre campagne. Cette mobilisation fascinante d'individus, d'Églises et d'organisations met bien en lumière le rôle important que peuvent jouer les communautés religieuses locales, en mettant en évidence la dimension humaine dans ces négociations pour avoir un TCA fort et efficace et aller même au-delà.

DOMAINES PRIORITAIRES DE LA CAMPAGNE ŒCUMÉNIQUE TCA

L'efficacité du traité sur le commerce des armes (TCA) dépendra de son contenu et des termes retenus. Les efforts diplomatiques affichés jusqu'à présent dans le processus TCA montrent une foule d'opinions et d'intérêts divergents. Dans notre campagne et nos efforts de pression, il est donc important de bien mettre en évidence les domaines prioritaires qui permettront de mieux protéger et de sauver des vies humaines ainsi que la dignité humaine. Le TCA doit comporter des critères explicites en matière de transferts des armes, de manière à ce que les États signataires n'aient presque plus les moyens de pouvoir interpréter le texte à leur façon.

Intégrer le Droit des droits de l'homme et le droit humanitaire international dans le TCA :

Chaque année, en raison de la disponibilité et de l'utilisation abusive des armes, des centaines de milliers de civils sont déplacés, blessés, violés ou tués. Dans de nombreuses régions du monde, les armes sont tellement faciles à obtenir et la violence armée est si courante qu'après un conflit les civils sont confrontés aux mêmes menaces que celles rencontrées durant le conflit. Une étude menée par le Comité international de la Croix-Rouge, mandatée par les États en 1995 et publiée en 1999, arrive à la conclusion que la prolifération des armes facilite les violations du Droit humanitaire international et qu'elle a des conséquences nuisibles sur les civils durant les conflits armés. Tant que les armes seront faciles d'accès, le droit humanitaire international fera l'objet de violations graves et la dispense de l'assistance humanitaire sera menacée.

Toutes les conventions existantes en matière de droits de l'homme, y compris la Charte des Nations unies doivent être mentionnées de manière explicite dans le Traité sur le commerce des armes puisqu'elles justifient le besoin et le caractère légitime d'avoir une réglementation universelle en matière d'armes, rigoureuse et efficace.

C'est pourquoi, le TCA devra refléter l'obligation de l'Etat d'assurer le respect du Droit humanitaire international et du droit des droits de l'homme en faisant de ces droits des critères fondamentaux servant de base aux décisions de transfert d'armes de manière à ce que les armes ne se retrouvent pas dans les mains de personnes ou de groupes susceptibles de les utiliser pour commettre des violations graves vis-à-vis des normes et des standards déjà convenus.



« Oui, je suis en faveur d'un Traité sur le commerce des armes, fort et efficace, pour protéger et sauver des vies humaines ! »



Inclure les armes légères et de petit calibre (ALPC), les munitions et les pièces de rechange dans le champ d'application du TCA :

Le Traité sur le commerce des armes devra porter sur toutes les armes conventionnelles. L'inclusion des armes légères et de petit calibre est essentielle pour qu'un traité puisse répondre aux besoins de ceux qui sont les plus affectés par les conflits armés. Il ne s'agit pas de comparer les différentes armes entre elles pour savoir quelles sont celles qui sont les plus « dangereuses ». Non il s'agit du volume de transferts internationaux, la majorité des armes qui traversent les frontières étant justement des ALPC (ou PAAL). Ne serait-ce que pour cette raison, il convient d'inclure ce type d'armes dans un traité sur le commerce des armes. En revanche, la prolifération n'est pas la seule raison pourquoi les armes de petit calibre, les armes légères et les munitions doivent être mentionnées dans le TCA. Pour citer un homme venant d'Afrique occidentale : « Du Mozambique au Monténégro, de Colombie au Kenya, les armes de petit calibre et les armes légères sont devenues des armes de destruction massive. » Les armes de petit calibre et les munitions sont utilisées comme des outils de guerre, elles sont utilisées pour la sécurité, le crime, la coercition, la protection, pour inciter à la peur, maintenir la paix et l'ordre public. La réalité est simple, réglementer le commerce des armes de petit calibre et des munitions c'est assurer que ces outils sont utilisés pour le bien de tous et pour la justice ET NON PAS pour servir d'armes pour la terreur et les abus.

Inclure un texte fort et efficace en terme de langage, au niveau des effets négatifs des armes illicites sur le développement socio-économique durable :

Les effets dévastateurs des conflits, du crime armé et de toutes les formes de violence armée partout dans le monde sont manifestes et tout le monde est en mesure de le constater. La violence armée entraîne la fermeture des écoles, des églises, creuse des fractures dans les communautés, draine les systèmes de soins de santé et n'encourage certainement pas l'investissement ou la productivité économique, ce qui ne peut qu'entraver la vie et les moyens de subsistance des populations concernées. La menace directe et les risques physiques de l'utilisation des armes sont à l'origine des déplacements de populations, des blessures et même de la mort, sans oublier que les dépenses en armes et la course aux armements viennent grever d'autres budgets, tels que ceux qui devraient être réservés à l'éducation et à la santé. Lorsque les dépenses en armement ne sont pas soumises à des critères de responsabilité et de transparence, il est clair qu'elles risquent d'aggraver les questions de corruption et de faciliter les abus en matière de violation des droits de l'homme. Selon le Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, il n'y a pas un seul pays subissant un conflit armé qui arrivera à atteindre un seul des objectifs du Millénaire pour le développement.

C'est pourquoi, il est plus que jamais nécessaire d'avoir des réglementations efficaces et responsables en matière de commerce international des armes et de les inscrire dans le Traité du commerce des armes !

Inclure un texte fort et efficace en terme de langage, sur l'impact des armes sur la violence sexo-spécifique :

Il y a différents moyens d'inclure un texte fort et efficace sur les femmes, la paix et la sécurité dans le TCA. Par exemple, il est crucial de reconnaître que le transfert d'armes irresponsable tue ou mutilé des civils dont la majorité se compose de femmes et d'enfants tant que le conflit perdure mais aussi, bien après qu'il soit terminé. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée par l'usage des armes et cela se traduit principalement par la violence sexo-spécifique et le viol. Les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies 1325, 1820, 1888, et 1960 qualifient la violence sexo-spécifique d'arme et de tactique de guerre. Dans son rapport sur les résolutions 1820/1888 en décembre 2010, le Secrétaire général a souligné que « la violence sexuelle comme arme de guerre peut devenir un mode de vie qui, une fois qu'il est enraciné dans le tissu de la société civile, persiste longtemps après que les armes aient cessé de parler. » Le commerce transfrontalier irresponsable des armes a clairement un impact durable sur la vie des

femmes, des enfants et des familles. Au travers du TCA nous avons la possibilité et la responsabilité de donner un nom à cette réalité et de mettre en place des mécanismes au sein de la politique de commerce pour répondre directement aux besoins des femmes.

Inclure des mesures pour venir au secours des survivants :

Le besoin de prêter assistance aux victimes de transferts d'armes illicites et irresponsables constituera un élément fondamental du succès du Traité sur le commerce des armes. Les fabricants, les entreprises, les agents et les gouvernements qui font le commerce des armes doivent être tenus responsables lorsqu'ils vendent des armes et que celles-ci sont utilisées de manière illicite. Ceci inclut une documentation méticuleuse du suivi des armes et des munitions mais aussi du but de leur vente et de leurs transferts. De plus, le traité devra tenir compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables. L'assistance aux victimes et aux survivants ne doit pas forcément être un système de réparations ou de paiements directs ; **cependant l'accès aux soins médicaux, la réhabilitation et le soutien psychologique, les programmes sociaux et économiques permettront de les aider et d'accélérer le processus de reconstruction et de pacification après un conflit.**

Traités des Nations unies déjà existants, relatifs aux droits de l'homme :

- **Pacte international relatif aux droits civils et politiques**
- **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**
- **Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants,**
- **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**
- **Convention relative aux Droits de l'Enfant**
- **Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale**
- **Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille**
- **Convention internationale sur les droits des personnes handicapées**
- **Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées**
- **Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme**





Conseil œcuménique des Église

Ecumenical UN Office

777 United Nations Plaza, Suite 9D
New York, NY 10017 États-Unis
Tél +1 212 867 5890 Fax +1 212 867 7462
www.oikoumene.org

Siège principal :

150 Route de Ferney, CP 2100
1211 Genève 2, Suisse
Tél. +41 22 791 6111 Fax +41 22 791 0361
www.oikoumene.org